

COMITE DES ECHECS DU BAS-RHIN

(Ligue des Echecs du Grand Est)

Agréé « Jeunesse et Sport » et « Conseil Départemental du Bas-Rhin »

Site internet : www.echecs67.com



Championnats individuels 67 Poussins et Petits Poussins

Règlement intérieur - Saison 2018-2019

Les championnats individuels 67 poussins et petits poussins sont organisés par le Comité des Echecs du Bas-Rhin (CEBR). Le 1^{er} tour qualificatif pour le championnat du Bas-Rhin a eu lieu samedi 13 octobre 2018 à Bischwiller. Les championnats 67 ont lieu le dimanche 11 novembre 2018 à Wasselonne. La compétition se déroule à la :

Salle Saint Laurent
67310 WASELONNE

Article 1 – Participation

La participation aux championnats vaut acceptation du présent règlement.

Peuvent participer les joueurs qualifiés à la suite du 1^{er} tour ou qualifiés automatiquement. **Voir en annexe.**

Les joueurs qualifiés automatiquement n'ayant pas participé au 1^{er} tour doivent être licenciés B dans un club bas-rhinois au plus tard à la date limite d'inscription, le 09 novembre 2017.

Les participants devront être à l'heure au pointage. Les retardataires seront appariés à partir de la ronde 2.

Article 2 – Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (88^{ème} congrès de la FIDE) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

La cadence est de 20 min KO.

S'appliquent les règles en partie rapide.

Le 3^{er} coup illégal achevé perd la partie (R03 - 2.2.2. Article 7.5.5 adapté). Les deux premiers coups devront être signalés à l'arbitre.

L'article A.4 des Echecs Rapides s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 – Déroulement du tournoi

Les championnats 67 poussins et petits poussins se déroulent en quatre tournois distincts, pour chaque catégorie en mixte ou féminin, sur 7 rondes à la cadence de 20min KO.

Dimanche 11 novembre 2018

Ronde 1 : 09h00

Ronde 2 : 10h00

Ronde 3 : 11h00

Ronde 4 : 13h30

Ronde 5 : 14h30

Ronde 6 : 15h30

Ronde 7 : 16h30

Les résultats seront homologués pour les classements ELO Rapide de janvier 2017.

Pointage : **dimanche 11 novembre 2018, 08h00 à 08h30.**

Date limite d'inscription/confirmation de participation : **vendredi 09 novembre 2018.**

Remise des prix : **dimanche 11 novembre 2018, 18h00.**

En cas d'impossibilité d'assurer 7 rondes de système suisse pour un tournoi, le Comité des Echecs du Bas-Rhin se réserve le droit de choisir un autre système d'appariement. Il sera affiché, ainsi que le système de classement, avant le début du tournoi.

Article 4 – Droits d'inscriptions et prix

Les droits d'inscription sont de **7,50€** par **joueur n'ayant pas participé au 1^{er} tour**.

Le règlement des droits d'inscription se fait directement auprès des clubs.

Coupe aux trois premiers de chaque catégorie.

Médaille remise à tous les participants présents à la remise des prix.

Article 5 – Qualifications et classement

Les parties seront comptabilisées comme suit :

1 point pour une partie gagnée

0,5 point pour une partie nulle

0 point pour une partie perdue ou un forfait

Le classement sera établi en fonction du nombre de points avec départage informatique au Buchholz tronqué, au Buchholz et au cumulatif, dans cet ordre respectivement.

Pour chaque catégorie, seront **qualifiés** le nombre de joueurs ci-dessous **pour les championnats d'Alsace** qui se dérouleront à **Sélestat (67) les 09 et 10 février 2019**.

Petits poussins mixtes : 19

Poussins mixte : 15

Petits poussins féminines : 11

Poussins féminines : 10

Plus les qualifiés d'office, champions d'Alsace 2018 ou qualifiés d'office au championnat de France 2019.

Charlène GE en petites poussines, Daniil OGIER en catégorie petits poussins, Enzo IINO JUBIN en poussins.

Les championnats du Bas-Rhin délivrent le titre de champion du Bas-Rhin et sont qualificatifs pour le championnat d'Alsace. Ils sont eux-mêmes qualificatifs pour le championnat de France (à Hyères du 17 au 21 avril 2019).

Article 6 – Discipline

Les participants disposent d'un délai de 20 minutes à partir du début de la ronde pour se présenter devant l'échiquier, sous peine de perte par forfait.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

L'usage du téléphone portable ou de tout autre moyen électronique de communication est totalement proscrit dans la salle de jeu. Tout son émis par un téléphone et/ou autre moyen électronique de communication (sonnerie, alarme, ou vibreur), entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.

Toute discussion et toute lecture suspecte est interdite.

Les joueurs ne sont pas autorisés à quitter l'aire de jeu sans l'autorisation de l'arbitre et un joueur au trait ne peut quitter l'espace de jeu ; l'espace de jeu est défini comme étant la salle de jeu et l'aire de jeu est constituée de la salle de jeu, de la buvette, salle d'analyse, toilettes et terrasses jouxtant la salle de jeu.

Chaque participant s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à disposition par l'organisateur.

Il est interdit dans la salle de jeu de fumer, consommer de l'alcool, de manger, de parler, d'analyser, etc.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 7 – Lutte contre le dopage

En application des décrets 2001-35 et 36 de la loi Buffet, les participants à cette compétition sont susceptibles de subir un contrôle antidopage.

Article 8 - Arbitrage

L'arbitre principal sera M. Rachid HEDDACHE (Arbitre Fédéral Open 2).

Il sera assisté de Mme Cécile SCHLOTTER (Arbitre Fédéral Open 1).

L'organisateur,
Comité des Echecs du Bas-Rhin

L'arbitre principal,
Rachid HEDDACHE

ANNEXE

LISTE DES QUALIFIES AUX CHAMPIONNATS DU BAS-RHIN DES POUSSINS ET PETITS POUSSINS

Saison 2018-2019

Catégories Poussines et Petites Poussines :

Les quotas de qualifiées n'étant pas été atteint, toute petite poussine ou poussine a la possibilité de s'inscrire aux championnats dans le tournoi féminin correspondant.

Catégories Petits poussins :

NOM		Club	NOM		Club
1	RAMAZANOV Deniz	Bischwiller	14	GHORGHANYAN Gevorg	C.E. Strasbourg
2	MULLER-MOINGT Bastien	Bischwiller	15	VINCENT Achille	C.E. Strasbourg
3	MOBASHER Hugo	Club d'Echecs Bischheim	16	VALIN Samuel	Thanvillé
4	IINO JUBIN Jiro	Club d'Echecs Erstein	17	KHACHATRYAN Arman	C.E. Strasbourg
5	STEINMETZ Baptiste	Bischwiller	18	CANALES B. Anthony	C.E. de la Mossig
6	AMRANI Chahine	C.E. Strasbourg	19	YILDIRIM Bourak-Kemal	Bischwiller
7	OGIER Daniil	Bischwiller	20	DENNI Romain	Club d'Echecs d'Altorf
8	MENETRIER Jean	Kaïssa	21	NOUDEM Luca	C.E. Strasbourg
9	TAKTAKISHVILI Gabriel	C.E. Strasbourg	22	DATIN Mahe	Bischwiller
10	RAOUZAIOS Panagiotis	Bischwiller	23	SALINA Luca	C.E. Strasbourg
11	LECLER Serge	C.E. Sélestat	24	PONS-CANO Nur	C.E. Strasbourg
12	DEROBERT Aaron	C.E. Strasbourg	25	JAVADOV Kamran	C.E. Strasbourg
13	HADJ SASSI Madiane	LPP Mommenheim			

Catégories Poussins :

NOM		Club	NOM		Club
1	IINO JUBIN Enzo	Bischwiller	15	JABRI Anwar	Bischwiller
2	BRUNSTEIN Joachim	C.E. Sélestat	16	DAEFFLER Aurelien	Bischwiller
3	BABAYEV Murad	C.E. Strasbourg	17	ODOARDI-WONNER Nathan	C.E. Strasbourg
4	LEBERTZ Corentin	Club d'Echecs Erstein	18	OUADI Sammy	C.E. Strasbourg
5	YOUSFI Sami	C.E. de la Mossig	19	AVETISSIAN David	C.E. Strasbourg
6	MOBASHER Iliyas	Club d'Echecs Bischheim	20	MAYER Enguerrand	Illkirch-Graffenstaden
7	CORDAS Vlad Stefan	Bischwiller	21	BILDSTEIN Nolan	Bischwiller
8	LEVEAU Sylvain	FFCI Hoenheim	22	BEGUIN Loic	LPP Mommenheim
9	MARZOLF Samuel	Bischwiller	23	MORSCHNER Damian	C.E. Strasbourg
10	BRENI LEJEUNE Gabriel	C.E. Strasbourg	24	KRITSINIS Alexandros	C.E. Sélestat
11	RIEGER Lylian	Echecs Club Plaine du Rhin	25	CANALES B. Adrian	C.E. de la Mossig
12	MICLOT Diego	Bischwiller	26	BILLMANN Alexandre	Bischwiller
13	GHORGHANYAN Grigor	C.E. Strasbourg	27	AVON Lilian	C.E. Sélestat
14	BROMBACH Ben	C.E. Strasbourg	28	DUFRAISSE Alexandre	C.E. de Mundolsheim